DEPARTEMENT DU VAR





PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE LA CRAU

REVISION GENERALE

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

DOSSIER ADMINISTRATIF:
-DOCUMENTS REÇUS HORS DELAI
(sommaire en page intérieure)

Révision générale du PLU de La Crau prescrite par délibération du Conseil Municipal n°2017/093/5 du 09 novembre 2017

Délibération du Conseil Métropolitain n°18/02/13 du 13 février 2018 (poursuite procédure)

Délibération du Conseil Métropolitain n°21/02/44 du 16 février 2021 (complément prescription)

Délibération du Conseil Métropolitain n°21/12/430 du 16 décembre 2021 (débat PADD)

Délibération du Conseil Métropolitain n°25/02/011 du 27 février 2025 (débat complémentaire PADD)

Délibération du Conseil Métropolitain n°25/04/061 du 30/04/2025 (Arrêt du projet de PLU)



DOSSIER SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE

DOSSIER ADMINISTRATIF -DOCUMENTS REÇUS HORS DELAI

- Avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA (CMAR) du 08/08/2025, reçu le 25/08/2025
- Annexes 4, 5 et 6 de l'avis du SDIS du 30/06/2025 (annexé à l'avis de l'Etat du 24/07/2025 reçu le 30/07/2025)





Monsieur Jean-Pierre GIRAN Président de Toulon Provence Méditerranée Hôtel de la Métropole 107 Bd. Henri Fabre 83000, Toulon

La Valette, le 08 Août 2025

Référence à rappeler : 25053 / JLH/FD

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ, tel.04 94 61 99 39

Objet : Avis CMA PACA sur le projet de Révision Générale du PLU de la Crau

Monsieur le Président,

Vous avez transmis à mes services votre projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Crau arrêté le 30 avril 2025 pour avis en tant que Personne Publique Associée.

Concernant l'orientation de conforter l'économie traditionnelle et privilégier la diversification des activités dans le projet PLU, la CMAR Paca

- Souscrit aux enjeux de la dynamique des centre villes en soutenant les commerces et les services de proximité implantés au cœur de ville de La Crau et du quartier de La Moutonne.
- Appuie l'intention de favoriser l'implantation d'entreprises artisanales dans les projets de développement économiques des différentes zones d'activités.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un <u>avis Favorable au projet de PLU de la commune de La Crau</u>

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Roland ROLFO, Président de la Chambre de niveau départemental Var

ECTION DU VI

107 Avenue des frères Lumière – CS 70558 La Valette – 83041 TOULON cedex 9 Tél : 04 94 61 99 00

DEPARTEMENT DU VAR





PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE LA CRAU

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

DOSSIER ADMINISTRATIF:
- DOCUMENTS REÇUS HORS DELAI
ANNEXES 4, 5 ET 6 DE L'AVIS DU SDIS DU 30/06/2025
(ANNEXE A L'AVIS DE L'ETAT DU 24/07/2025 REÇU LE 30/07/2025)

Révision générale du PLU de La Crau prescrite par délibération du Conseil Municipal n°2017/093/5 du 09 novembre 2017

Délibération du Conseil Métropolitain n°18/02/13 du 13 février 2018 (poursuite procédure)

Délibération du Conseil Métropolitain n°21/02/44 du 16 février 2021 (complément prescription)

Délibération du Conseil Métropolitain n°21/12/430 du 16 décembre 2021 (débat PADD)

Délibération du Conseil Métropolitain n°25/02/011 du 27 février 2025 (débat complémentaire PADD)

Délibération du Conseil Métropolitain n°25/04/061 du 30/04/2025 (Arrêt du projet de PLU)





